

LE P'TIT TAMBOUR

n°25

Journal d'informations de Saint Martin de Clelles

N°25

janvier, février,
mars 2018



DANS CE NUMÉRO :

- P2 Informations municipales**
- p5 La vie au village**
Inondations
- P6** Le repas du Comité des Fêtes
- p7** Les vœux du maire
- P8 Les talents du village**
Esprit scientifique 2.0
- p9 Bon à savoir**
- p10 Agenda Infos pratiques**

En page centrale :

Supplément, bilan mi-mandat

Le mot du maire

Tout d'abord, je tiens au nom du conseil municipal, à vous souhaiter à tous bonheur, santé et prospérité pour 2018. Que chacun.e dans sa vie personnelle ou professionnelle trouve plaisir et fierté à vivre à St Martin de Clelles.

Nous avons eu l'occasion de présenter lors de la réunion publique de cet automne des sujets et des dossiers que nous avons traités, en particulier celui de la rénovation thermique des bâtiments communaux : Mairie, salle Eloi Ville (voir ci-après un résumé). Il reste encore beaucoup à faire et nous allons engager maintenant un processus de réflexions et de décisions pour les actions futures en associant le CCAS, le Conseil Municipal des Jeunes, le Club des aînés (Club Baobab) mais aussi tous les habitants et associations.

Les choix à faire engageront la prochaine mandature et nécessitent donc qu'ils soient portés par une grande majorité.

Nous avons conscience de la difficulté d'une approche globale et solidaire. C'est pourquoi nous allons continuer à présenter, réfléchir et décider ensemble. C'est la raison de ce journal, du site internet de la commune, mais aussi des réunions publiques ou de concertation. Faire sortir des idées et des projets nouveaux comme le devenir de la Grange Martin, un habitat multi-générationnel, la protection des captages, la création d'Espaces Naturels Sensibles, des actions sociales et culturelles (jumelage), l'aménagement et l'embellissement de notre village, son camping... sont quelques-unes des pistes que nous voulons suivre avec votre participation.

Par ailleurs nous continuerons de vous informer sur les contraintes et les évolutions à venir : celles que nous choisissons et celles que nous subissons ! C'est le cas en particulier du transfert obligatoire de l'eau et de l'assainissement de la commune vers l'intercommunalité. Nous reviendrons au printemps sur ce sujet pour en exposer plus en détail, les conséquences.

Bien à vous
Robert CARTIER





Questions financières

Parmi les choix faits par le gouvernement et le parlement, il y en a plusieurs qui impactent les villages tels que St Martin de Clelles.

- La suppression de la taxe d'habitation - qui fait grand bruit - si elle peut faire plaisir sur l'instant, nécessitera d'être compensée. Ce sera le cas à niveau constant par l'Etat. Puis il procédera à de nouvelles baisses de dotation et les communes n'auront d'autre choix alors que d'augmenter d'autres impôts.

- L'Agence de l'Eau a décidé de diminuer ou supprimer les aides (en particulier celles pour le traitement individuel des eaux usées) car son champ d'action a été étendu sans moyens supplémentaires. Elle devra s'occuper de financer la Faune Sauvage ... avec les taxes sur nos factures d'eau.

Affouage

Les lots ont été tirés au sort et attribués sous forme de grumes. Le prix du bois est de 45€/m³.

Merci de venir au secrétariat de mairie pour connaître et régler votre lot.

Recensement de la population

Le recensement sera réalisé à partir du 18 janvier 2018. Se faire recenser est un geste civique qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune et ainsi de pouvoir prendre des décisions adaptées aux besoins de la population.

Josette Micand, agent recenseur, passera dans tous les foyers de St Martin. Merci de lui offrir le meilleur accueil.

Eau



Le changement des transferts informatiques a entraîné un retard dans l'envoi des factures d'eau. Nous nous en excusons auprès de tous les abonnés.

Nous rappelons également que les compteurs doivent être relevés à chaque changement de propriétaire ou de locataire. Par ailleurs les tarifs vont évoluer ces prochaines années pour se rapprocher de ceux de la Communauté de Communes du Trièves.

Luttons pour le maintien d'un prix de l'eau raisonnable

Une loi, votée en 2015, imposera à notre commune dès 2020 de renoncer à sa compétence eau, celle-ci sera transférée à la Communauté de Communes du Trièves.

Ce qui impliquera, entre autre, une augmentation des tarifs. Alors mobilisons-nous !



Le Sentier d'Amélie



Poirier Sauvage

A l'automne dernier, Amélie Feugnet, stagiaire en formation en jardins et espaces verts sur la commune a réalisé le tracé d'un sentier botanique.

Au départ de la Chabannerie, cet itinéraire valorise les essences locales et offre une petite balade bucolique sous le camping.

Cet été, des panneaux gravés, un banc et un petit dépliant permettront aux curieux d'enrichir leur promenade.

Des vitraux pour la chapelle de Trézanne, des nouvelles lumineuses

En soutien à notre démarche nous avons reçu une subvention de 1260 euros de la région Auvergne Rhône-Alpes. Les dons des particuliers s'élèvent à cette heure à 600 euros (merci !).

Au printemps, nous aurons la réponse des derniers organismes de mécénat que nous avons sollicités.

La visite des ateliers Berthier-Bessac aura lieu dans les mois qui viennent. Si vous ne vous êtes pas manifestés pour y participer, n'hésitez pas à me contacter pour être destinataire des informations.

ameline.dienot@gmail.com 0614682882

Etat civil

Décès :

Nous avons la peine de vous faire part des décès de Jacques Martin et de Philippe Tourtet.

Toute l'équipe municipale partage la peine des familles.



Informations municipales

La bibliothèque

Josette et Nicole vous accueillent tous les vendredis de 15h à 18h dans la salle du conseil.

Avec ces nouveaux horaires, le nombre de jeunes lecteurs a augmenté.

Une fois par mois, nous organisons un goûter.

Vous êtes les bienvenus !



On découvre les livres



Et puis on goûte

Les projets du Conseil Municipal des Jeunes

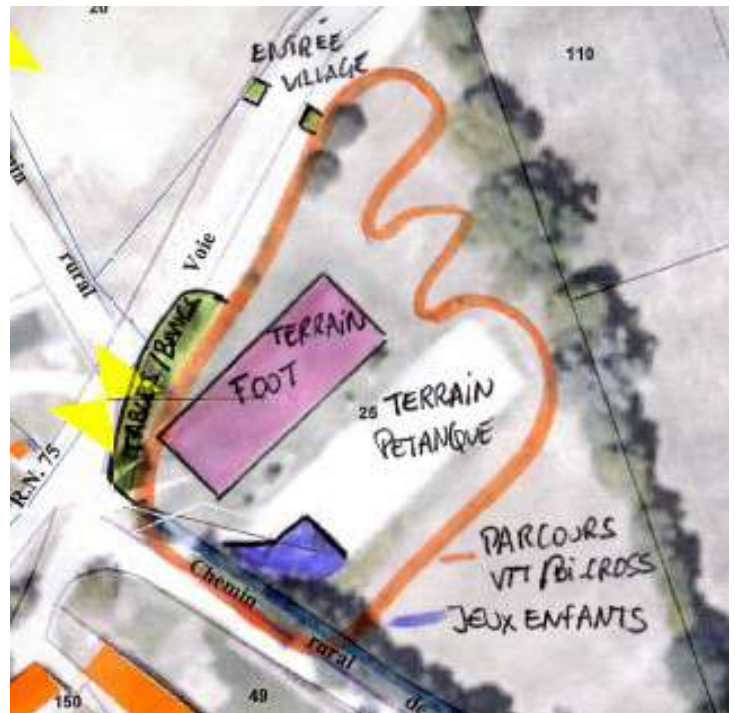
Aménagement du terrain de sport

Nous aimerions agrandir et aplanir le terrain de foot : il aura les dimensions d'un terrain de futsal. Nous souhaitons aussi créer un terrain pour les bi-cross et VTT.

Il serait bien de réaliser un petit square pour les enfants, avec des balançoires, des toboggans ou d'autres jeux. Et enfin, nous voudrions enherber la partie du parking qui est sous les chênes pour y installer des tables et des bancs.

Nous aimerions aussi profiter de ces travaux pour aménager l'entrée du village, afin de faire ralentir les automobilistes, car c'est sûr qu'il y aura plein de jeunes et d'enfants qui iront jouer dans ce nouveau terrain de sport et d'activités !

Après une visite sur le site et quelques relevés de mesures nous avons réalisé un plan :



Félicien DELVIGNE pour le CMJ

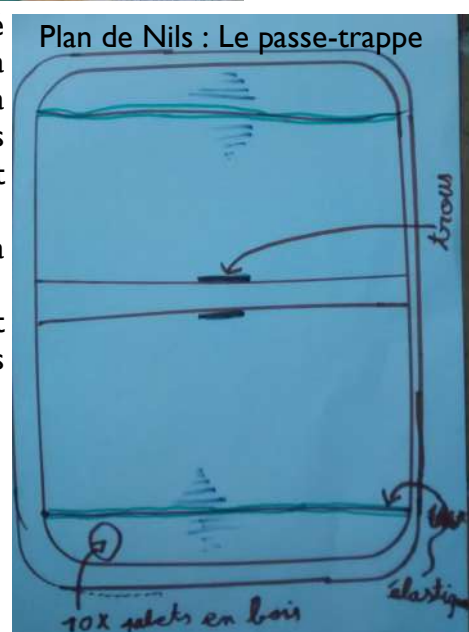
Création et fabrication de grands jeux



Nous avons trouvé un habitant qui va nous aider à construire nos grands jeux. Il s'agit de Sylvain Zitoli.

Par avance, merci à lui !

Il faut maintenant que nous fassions tous les plans ...





Nous roulons vite, trop vite



Au village, à la Chabannerie, à Trézanne, les routes sont limitées à 30 km/h. Pas facile à respecter quand on vient de la RD 1075 et qu'on est contents d'arriver. « Nous », ce ne sont pas les touristes, ce sont certains usagers réguliers et certains habitants. Ni toujours les mêmes, ni tout le temps mais souvent. Trop souvent. Quelques relevés de vitesse effectués en fin d'été révèlent des vitesses souvent supérieures à 70km/h au village.

D'après les chiffres de la Sécurité Routière relatifs à l'usage excessif de la vitesse en France, en 2015 :

- 29% des français déclaraient ne pas respecter les limitations de vitesse
- 57% roulent trop vite parce que la route le permet
- 36% dépassent les limitations de vitesse la nuit, contre 23% durant la journée



L'entrée du village côté nord permet d'arriver vite... Nous réfléchissons à l'aménager.

Quand j'examine ma conduite, je reconnais que je suis rarement à 30 km/h dès le panneau « St Martin de Clelles », je roule plus vite la nuit que le jour puisqu'il est improbable de croiser un enfant, je suis rarement en avance quand je quitte mon domicile pour aller à mon travail alors je me dépêche... bilan, je ne respecte pas le code de la route, j'ai oublié qu'à 50 km/h sur route sèche, il me faut 31 mètres pour m'arrêter, je fais passer la ponctualité devant la sécurité, je dois imaginer que les enfants sont plus précieux que les autres piétons ou usagers de la route...



Résolution de janvier : je montre l'exemple, je passe en seconde et je lève le pied : je roule doucement !
Et vous ?



Ameline DIENOT

Stationnement dans le village

Merci d'utiliser les parkings prévus pour garer les véhicules et d'inviter vos visiteurs à faire de même.



La vie au village

Inondations A Trézanne

Lorsque je me suis levé, ce jeudi 4 janvier, je suis immédiatement sorti pour prendre en photo les dégâts. Je me suis rendu dans chaque coin du village, j'ai vu un torrent dans le jardin de Nicole : le ruisseau de Gaudissard avait débordé de part et d'autre, inondant le jardin et cassant sa barrière, inondant la maison des Rippert et la route.



Le radier a également débordé à plusieurs reprises, ce qui l'a obstrué. Les eaux atteignaient presque le pont de la commune.



Deux autres maisons ont été touchées : le rez-de-chaussée de Bernard ainsi que la chaufferie de Martine.

A notre domicile le câble alimentant les panneaux photovoltaïques a été déterré et arraché.

Tout le monde s'est activé pour essayer de maîtriser l'eau. Les habitants présents à Trézanne n'avaient jamais vu autant d'eau.

Pour mon compte, ce fait divers m'a amusé, ce qui était moins le cas des personnes touchées.

Simon ARFI

Au centre bourg



« Qu'il soit dans ton repos, qu'il soit dans tes orages,
Beau lac, et dans l'aspect de tes riants coteaux,
Et dans ces noirs sapins, et dans ces rocs sauvages
Qui pendent sur tes eaux ».

A de Lamartine. Le lac (extrait)



La plage de l'Orbanne



Nous remercions tous les habitants bénévoles qui ont aidé d'une manière ou d'une autre à endiguer l'eau, à déboucher des buses ...

La vie au village



Le repas d'automne du Comité des Fêtes

Le dimanche 26 novembre, une soixantaine d'habitants ont participé au repas d'automne du Comité des Fêtes.

Au menu, soupe de potiron, diots et polenta, fromage et omelette norvégienne.

Le Conseil Municipal des Jeunes a été associé à cette journée, afin de proposer des jeux de société et un grand quiz de culture générale.

Nous avons régalé nos papilles et stimulé nos esprits !



Merci au Comité des Fêtes et aux jeunes.

La cérémonie du 11 novembre



De nombreux habitants se sont retrouvés devant le monuments aux morts ce samedi 11 novembre.

Les enfants et les jeunes se sont mobilisés pour participer à cette cérémonie.

Nous avons pu, tous ensemble partager un moment, se rappeler du passé afin ne pas l'oublier.



La vie au village

Les vœux du maire : Un « tas » de belles choses pour 2018 !



C'est dans une salle des fêtes remplie et dans une ambiance joyeuse que nous avons célébré les vœux pour l'année 2018. Autour des traditionnelles galettes et pognes, une centaine de personnes, toutes générations confondues, s'est réunie.

Un beau moment de partage qui avait commencé avec un spectacle de marionnettes loufoque autour d'un tas de Terre.



Spectacle « Le Tas », les enfants participent



Présentation originale des vœux du maire



Une assemblée très attentive



Les vers de terre sortent du Tas





Esprit scientifique 2.0

Son nom est breton, sa terre natale est triévoise, son cap : la science.

Physique, sciences de la vie, littérature, philosophie... tout l'intéresse, du moment qu'il s'agit de comprendre le monde qui l'entoure. Lauréat National des Olympiades de Géosciences en 2017, ce jeune de 17 ans a les pieds sur terre et la tête assurément bien faite. Derrière sa modestie touchante et son calme joyeux, Lery Saint Omer est un jeune homme doué et déterminé, aux commandes de son parcours qui représente bien cette nouvelle génération impliquée, ouverte sur le monde. Un petit génie qui a grandi à Saint Martin qui se destine à un brillant avenir scientifique. Rencontre.



C'est dans les livres empruntés à la bibliothèque du Percy et de Saint Martin que Lery a nourri sa soif d'apprendre. Un roman de Bernard Weber, offert par sa demi-sœur a révélé sa passion des sciences. Savoir, explorer, connaître. Comprendre l'homme, comprendre le monde. Aucun doute pour lui, il sera chercheur. C'est donc naturellement que Lery choisit une filière scientifique au lycée des Eaux Claires à Grenoble. L'année dernière, il s'inscrit à un concours de sciences sans aucune ambition particulière, un concours ouvert aux élèves de premiers de 553 établissements dont 78 à l'étranger. Une idée de sa professeure de SVT (science et vie de la terre).

Peut-on planter des patates sur Mars ? Comment se nourrissaient nos ancêtres ? Pourquoi y a-t-il des pluies diluviennes dans le sud de la France ? Des sujets sur lesquels Lery et 8000 élèves de première S ont planché pour la 11^{ème} édition des Olympiades de Géosciences. L'épreuve consiste en quatre heures à produire une réponse argumentée à ces questions à partir de l'analyse de documents. C'est sur ces sujets que Lery a rendu la copie parfaite et a obtenu le prestigieux titre de Lauréat National. Devant la qualité de l'analyse, le jury était interloqué au point de se demander si Lery n'avait pas triché.

Lui-même a été le premier surpris par la tournure de l'aventure. Il se souvient ce jour de printemps, où il est convoqué dans le bureau du proviseur en plein cours de français. Très inquiet, se demandant quelles bêtises il avait bien pu faire à l'internat, il entre dans le bureau et c'est un proviseur tout sourire qui l'accueille.



Lery, lauréat national



Médusé, Lery apprend qu'il est arrivé premier de son académie et qu'il fait partie des 37 primés au niveau national.

Accompagné de son père et de la proviseur adjoint du lycée, Lery se rend à Paris pour la remise des prix, émerveillé par ce qui lui arrive, il est loin d'imaginer la suite. Lors du voyage dans le train, son père plaisante et lance un pari : si tu gagnes, tu auras un appartement. Au-delà du prestige de la cérémonie, un univers s'ouvre à lui. Le lieu : la société géologique de France, les rencontres avec des académiciens, des archéologues et scientifiques.

La remise des prix se déroule, les médailles de bronze, argent, or sont remises à tous. Seul Lery n'a pas été nommé. A ce moment il est persuadé que c'est un oubli.

Ahuri, il entend qu'il est le Lauréat National.

C'est en « Héros national » qu'il revient au lycée.

Pari tenu, son père lui loue un appartement pour son année de Terminale S.

La suite ? Se donner les moyens de réaliser ses envies, ses rêves. Il vise la mention Très Bien au bac en juin 2018, puis une prépa scientifique avant de tenter l'Ecole Normale Supérieure ou Polytechnique. Le meilleur ou rien : s'il n'est pas pris dans ces écoles prestigieuses, il se dirigera vers l'université avec l'avantage de pouvoir voyager grâce au programme Erasmus. Une détermination sereine qui présage de grandes réussites.

Lauriane RANCHON

Concours académique et national, les Olympiades de géosciences ont été créées en 2007 par le ministère en charge de l'Éducation Nationale dans le cadre de l'année internationale de la planète Terre. Les géosciences visent à la fois à construire le grand récit argumenté de la planète (son histoire passée, son état présent, son avenir prévisible) et à participer à sa gestion responsable.

En savoir plus : <http://eduscol.education>.





Fond de reboisement du Trièves

Le Trièves est confronté à des problématiques de déficit de régénération naturelle et de pression importante du gibier dans les forêts. C'est pourquoi, dans le cadre de la Charte forestière du Trièves, une réflexion a été menée pour permettre la mise en place d'un fonds d'aide au boisement et à l'enrichissement des peuplements forestiers en collaboration avec l'Association Forestière Trièves Beaumont Matheysine (AFTBM).

Contact :

Marie CHENEVIER CDC Trièves

Tél : 04 76 34 49 16 - m.chenevier@cdctrieves.fr

Dématérialisation des demandes de titres sécurisées

Désormais, la plupart des démarches administratives s'effectuent sur internet : carte d'identité, passeport, permis de conduire, certificat d'immatriculation, toutes les formalités sont à effectuées via internet : www.ants.gouv.fr.

Pour obtenir plus d'informations, je me rends sur :
www.demarches.interieur.gouv.fr



Les missions locales

Les Missions Locales s'adressent aux jeunes de 16 à 25 ans révolus, sortis de l'école ou de l'Université, pour les aider à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion professionnelle et sociale. Elles assurent pour cela des fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement des jeunes.

Les Missions Locales sont en lien avec Pôle emploi, et sont les partenaires de l'État et des Régions pour la mise en œuvre territoriale de leurs politiques d'insertion, d'orientation, de formation professionnelle et d'accès des jeunes à l'emploi.

L'action des Missions Locales se caractérise par un accompagnement global et personnalisé des jeunes dans leur accès à la vie active et à l'autonomie. Le conseiller référent unique du parcours du jeune l'accompagne pour s'orienter, lever les freins à son insertion et pour sécuriser son parcours : emploi, formation, accès aux droits sociaux, santé, logement, ressources, mobilité, participation citoyenne, activités culturelles, sportives et de loisirs.

La Mission Locale du Trièves tient des permanences 2 fois par semaine à la Maison du Territoire à Mens et au Granjou à Monestier de Clermont.

Informations et contact : www.missions-locales.org

Cathy MOREL : cathy.morel@ml-asi.com

les mardis à Mens, Maison du Territoire [04 76 34 84 58](tel:0476348458)

les jeudis sur Monestier, Granjou [04 76 34 15 28](tel:0476341528)



Le Tri

Tous les déchets se trient, des containers sont prévus à cet effet dans le couloir de la mairie : piles usagées, batteries de téléphones portables, cartouches d'imprimantes ...

Le recyclage des **piles** permet en effet de récupérer 5 000 tonnes de métaux chaque année. Ces métaux sont ensuite réutilisés pour la fabrication d'objet de la vie courante comme des gouttières en zinc, des couverts en acier inoxydable ...

Les éléments qui composent les **cartouches** peuvent être réutilisées pour fabriquer de nouvelles cartouches ou encore comme matière de base pour d'autres industries voire comme combustible. Ces différents modes de valorisation permettent d'économiser de l'énergie ou des matières premières (acier, aluminium, pétrole...).

La commune s'associe à l'action de Piles solidaires. Apportez vos piles usagées dans le container disponible dans le couloir de la mairie, vous participerez à l'électrification d'un village au Népal :

du 4 décembre 2017 au 15 avril 2018

Soutenez le village de Taping en aidant Batribox et Electriciens sans frontières à relever le défi

Collectez vos piles et batteries usagées !

pilessolidaires.org

Centrales Villageoises du Trièves : nous «recrutons»

La SAS centrale villageoise du Trièves recherche des bénévoles pour accompagner son activité.

Une entreprise engagée dans la transition énergétique, soucieuse de viabilité économique, comme toute entreprise, mais surtout attentive à l'éthique, une entreprise coopérative, locale, conviviale : cela existe dans le Trièves - ce sont les valeurs que les cent vingt actionnaires des Centrales Villageoises du Trièves s'efforcent de développer. Le domaine d'activité : l'installation d'unités de production d'énergie renouvelable (typiquement des panneaux photovoltaïques, mais pas seulement), dans les meilleures conditions techniques et économiques, et avec une insertion **p a y s a g è r e o p t i m a l e**.

Pour assurer la pérennité de notre action, nous avons besoin d'étoffer notre effectif opérationnel. Si cela vous tente, vous pouvez participer à sa gestion et son animation, selon les possibilités de votre emploi du temps, selon aussi vos centres d'intérêt : les compétences que vous pouvez mettre à disposition, ou celles que vous souhaitez développer, et notamment : gestion de projet, suivi de chantier, montage financier ou juridique, gestion administrative et financière, communication.

**Contact : trieves@centralesvillageoises.fr
ou [06 70 09 23 70](tel:0670092370)**



Informations pratiques

Horaires d'ouverture au public de la mairie

mardi de 16h00 à 18h00

jeudi de 10h00 à 12h00

Le Maire reçoit sur rendez-vous.

Téléphone : 04 76 34 43 86

Mail : st-martin-cielles2@wanadoo.fr

Le secrétariat est fermé le vendredi

www.saintmartindecielles.fr

Numéros d'urgence :

SAMU 15

POMPIERS 18

GENDARMERIE 17

La commune est équipée de deux défibrillateurs :

Dans le couloir de la mairie et au camping (accès en bordure de voirie).



Question mystère n°25 :

De quoi s'agit-il ?

Indice : a été découvert lors de travaux dans le bâtiment de la mairie.

Sur vos agendas

***27 janvier** - belote à 13h30

***10 février** - repas des Anciens à 12h-Salle Eloi Ville

***18 mars** - loto à St Martin à 13h30

***du 24 mars au 5 mai** - exposition photographique : « Vous ne m'êtes pas inconnu » de N. Barbençon en collaboration avec le CART (Collectif d'Accueil des Réfugiés en Trièves)

***14 avril** - belote avec thème à 13h30 + repas vers 18h30

Les ambassadrices du village :

Sandrine Reinke et Marie Donnat

Leur rôle ? Aller rencontrer les nouveaux habitants, les informer des services existants sur la commune, sur le Trièves concernant la famille (accueil du jeune enfant, mode de garde, ou autres ...).

N'hésitez pas à les contacter : 06 12 59 32 41 (Marie)

Exprimez-vous !

Si vous souhaitez publier un article dans le P'tit Tambour ou recevoir par mail le P'tit Tambour, des informations diverses (événements sur la commune, réunions publiques, etc.) : **envoyez-nous par mail ou déposez dans la boîte aux lettres de la mairie vos coordonnées ou votre article.**

Nous nous engageons à ne pas diffuser vos coordonnées.

ptit.tambour@gmail.com

Réponse à la question mystère du n° 24

Nous n'avons pas eu de réponse ... nous ne savons toujours pas qui est la femme mystérieuse représentée sur le tableau que nous avons découvert dans les archives de la mairie (voir article P'tit Tambour n°24).

Il faut chercher encore !

